



SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'INGÉNIERIE

OFFRE D'EMPLOI

CONTREMAITRE, CONTREMAITRESSE ENTRETIEN VOIRIE RURALE ET MATÉRIEL ROULANT

Ville centre de la MRC d'Antoine-Labelle, la ville de Mont-Laurier compte plus de 14 600 habitants. Pôle régional important, Mont-Laurier se démarque par la qualité de ses infrastructures sportives et culturels et de l'accessibilité à toutes les commodités d'une grande ville en région. A proximité de la nature, elle est composée de lacs, rivières et d'espaces verts à découvrir. Avec son centre-ville en pleine transformation, l'essor de son parc industriel et la présence d'un pôle du savoir complet autant au niveau professionnel, collégial, qu'universitaire, Mont-Laurier est en plein développement.

Description sommaire

Sous l'autorité du directeur des travaux publics et de l'ingénierie, le ou la titulaire aura comme principales tâches de planifier, superviser et contrôler les ressources humaines et le travail des sous-traitants en lien avec l'entretien de la voirie rurale et du matériel roulant de la Ville de Mont-Laurier, c'est-à-dire :

- Diriger, coordonner, organiser et contrôler les diverses opérations de son équipe et du matériel roulant;
- Planifier, distribuer et coordonner les activités du personnel sous sa responsabilité, en conformité avec les politiques en vigueur;
- Employer des pratiques de gestion qui favorisent un climat de travail harmonieux de même que la mobilisation du personnel;
- Participer à la préparation des soumissions publiques, des estimations des travaux et des prévisions budgétaires;
- Appliquer les règlements de la Ville, de la convention collective et les normes de santé et sécurité au travail;
- Veiller à l'application des politiques, normes et procédures de la Ville;
- Assurer, en rotation avec les autres contremaîtres, les périodes de garde destinés à répondre à tout type de problème pouvant survenir dans les opérations de la ville.

Responsabilités spécifiques

Supervision de l'équipe et des travaux d'entretien de voirie rurale

- Organiser, planifier et prioriser les travaux en milieu rural effectués par le personnel sous sa responsabilité;
- Coordonner et superviser les activités du personnel sous sa responsabilité, en conformité avec les politiques en vigueur;
- Gérer les plaintes des citoyens;
- Compléter les rapports de réclamations des citoyens;
- Assurer la gestion optimale des matériaux nécessaires à la réalisation des travaux;
- Planifier les programmes d'entretien des réseaux routiers ruraux;
- Superviser l'entrepreneur général responsable du contrat de déneigement.

Supervision des activités reliées à l'entretien mécanique de la flotte de matériel roulant

- Assurer la supervision du personnel et des activités reliées à l'entretien et la réparation du parc de véhicules (lourds et légers) et de la machinerie;
- Assurer la gestion du programme de remplacement de la flotte de véhicules – entretien et acquisition de nouveaux véhicules;
- Mettre en place et assurer la gestion et le suivi du système de maintenance assisté par ordinateur autant pour l'atelier mécanique que les bâtiments.

Cette description n'est pas limitative, mais indicative des tâches à accomplir et reflète les éléments généraux du travail et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Exigences du poste

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) dans un champ de compétence approprié, ou toute autre combinaison équivalente de formation et d'expérience jugée pertinente;
- Posséder une expérience pertinente en gestion de personnel;
- Posséder un permis de conduire, classe 5, valide;
- Être disponible pour effectuer de la garde selon le calendrier établi.

Compétences requises

- Démontrer des aptitudes marquées en gestion et mobilisation d'équipes de travail;
- Faire preuve de leadership, de rigueur et d'autonomie;
- Détenir d'excellentes capacités en organisation et planification du travail;
- Être orienté(e) vers les résultats et le service aux citoyens.

Conditions de travail

- Poste cadre permanent;
- La rémunération est fixée selon les conditions de travail du personnel cadre et de l'expérience de la personne retenue;
- Le poste bénéficie également, selon l'entente des cadres, d'avantages sociaux avantageux tels que congés mobiles, REER collectif, assurances collectives, vacances, etc.

Toute personne désirant se porter candidate doit soumettre son curriculum vitae **au plus tard le 14 août à midi** à l'adresse suivante :

Ville de Mont-Laurier
Division ressources humaines
« Contremaitre, contremaitresse – entretien voirie rurale et matériel roulant »
300, boulevard Albiny-Paquette, Mont-Laurier (Québec) J9L 1J9
Courriel : rh@villemontlaurier.qc.ca

La Ville de Mont-Laurier souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.